

2013



VILLAGE DE

COLOMBIER



BULLETIN COMMUNAL

Cher(es) administré(es)

Nous sommes avec mon équipe municipale dans la dernière ligne droite, et il ne nous reste plus qu'une année pour voir notre mandature se terminer. Nous avons réalisé la plupart des travaux qui nous paraissaient nécessaires, l'achat de la salle des fêtes et de l'appartement de la S.C.I.

En ce qui concerne l'appartement de 160 m², nous allons le diviser en trois, deux F2, et un F3 pour pouvoir accueillir une famille. Le permis de construire sera déposé en janvier 2013. Nous allons faire en sorte que les loyers couvrent les annuités de la banque sachant que cela ne rapporte rien pendant un laps de temps. En ce qui concerne la salle des fêtes, plusieurs réunions ont été organisées notamment avec le SIEL pour une éventuelle chaudière à bois. Cela permettrait de chauffer tous les appartements de la commune, l'école, la mairie et la salle des fêtes. Les membres du Conseil, après avoir visité plusieurs installations, devront se positionner et délibérer. Si cette solution est retenue, nous aurions un contrat de maintenance avec le SIEL et ensuite la commune facturerait, via des compteurs de calories, à chaque utilisateur de chauffage.

Nous allons lancer les appels d'offres afin de retenir un architecte pour mener à bien ces travaux (chauffage, accessibilité).

La révision de la carte communale nous a pris également beaucoup d'énergie. Un permis d'aménager a été accordé sur les Bernes avec la possibilité de construire 3 maisons. À ce jour, 2 permis de construire sont déjà déposés. Il y aura aussi d'autres projets de construction dans le bourg de Colombier qui vont se concrétiser, je l'espère, en 2013.

Nous devons aménager la sortie de la piste forestière du Lacat à Vernelon car cette dernière devient problématique pour les grumiers. Ce chantier d'un coût financier faible sera réalisé en 2013. Pour la piste forestière de «Goarnet», le bureau d'étude O.N.F. a finalisé le projet. Nous avons l'accord des financeurs (Etat, Conseil Général, Europe (FEADER) avec un financement à hauteur de 80%.

Une réunion avec les propriétaires concernés aura lieu fin janvier. Si l'ensemble de ceux-ci sont d'accord, les travaux débiteront fin 2013. J'ai sollicité le maire de Véranne, Monsieur Dumas, car sur le site de St Sabin nous avons 2 auberges avec du couchage. La défense incendie est du ressort des communes, il serait donc judicieux de faire une réserve incendie sur la limite entre les deux communes. Sur le principe,

nous sommes d'accord: il faut travailler ce projet en étroite collaboration afin de réduire le coût de construction. L'année 2013 sera une année de construction et de restauration de goudronnage. Il faudrait cependant pour faciliter tous ces travaux que chaque propriétaire prenne un peu de temps pour élaguer le bord des chemins et faire quelques coupes d'eau essentielles si nous voulons circuler dans de bonnes conditions, car la commune ne peut pas assumer seule cette mission.

Je terminerai en remerciant les associations, le personnel communal, les enseignantes de l'école, mon équipe municipale, les restaurateurs, les entreprises privées et toutes les personnes qui s'investissent régulièrement dans notre village.

Mes derniers mots iront à toutes les personnes âgées parfois malades qui ont des difficultés à se déplacer ou qui sont hospitalisées.

Mot du maire	2
Infos utiles	3
Etat-civil	4
Budget	5
Travaux	6-7
Loire-autonomie	8
Eau	9
Pilat	10
Sictom/Cuma	11
Aînés ruraux	12
Admr	13
Chasse/pétanque	14
Espace Déôme/SCI	15
Ecole	16-17
Festivités	18-19
Calendrier 2013	20



Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2013. Continuons à vivre dans cet esprit de générosité et de simplicité.

Amicalement

Jean-Paul Vallot

○ TICKET DE BUS



PRIX:
1,30 EUROS

HORAIRES BUS

COLOMBIER/BOURG-ARGENTAL:
TOUS LES JEUDIS
DÉPART
COLOMBIER,
PLACE DE LA MAIRIE; À 9 H 25
RETOUR
BOURG-ARGENTAL,
PLACE DE LA BASCULE; À 11H45

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour les résidents de la commune:
Salle + buvette : **170 €**
A l'heure(activité gymnastique): **15€**
L'après midi(chauffage compris): **60€**
L'après midi(pour le club): **50€**
Associations de Colombier
(réunion, assemblée générale) : **gratuit**
Cantine(OGEC): 20 €
Pour les non résidents
Salle + buvette: **200 €**
A cela s'ajoute dans les 2 cas:
une option pour le chauffage.
(OGEC): **20€**
Caution: **300€**

MAIRIE
Téléphone: 04 77 51 54 23
Fax: 04 77 51 59 27
colombier.mairie@wanadoo.fr

Secrétaire de mairie:
Martine Berlier - 04 77 51 52 16



HORAIRES MAIRIE:

mardi: 14h - 17h
mercredi: 9h - 12h
vendredi: 14h - 17h

Téléphone des élus

Jean-Paul Vallot: 04 77 51 55 69
Elisabeth Méjean: 04 77 51 58 32
René Oriol: 04 77 51 57 85



Permanences du maire:

- le mercredi de 10h à 12h
- le vendredi de 14h à 16h

EMPLOI DU FEU, ECOBUAGE:



- **INTERDIT** du 1 mars au 30 avril et du 1 juillet au 30 septembre
- autorisé avec demande obligatoire en mairie
du 1 mai au 30 juin et du 1 octobre au 28 février

Déclaration en mairie à déposer 5 jours francs avant la date prévue
pour l'opération d'écobuage

Ne pas oublier:

La bibliothèque de Colombier est ouverte les deuxièmes dimanches
de chaque mois de 9h45 à 10h15.



ATTENTION:

LA BIBLIOTHEQUE
N'EST PLUS OUVERTE
LES VENDREDIS, MAIS LES
MARDIS (de 16h30 à 18h) !!!

NAISSANCE



Juliette CHAVAS

Née le 12 septembre 2012 à ANNONAY,
domiciliée « L'Arrivée ».

BAPTÊME CIVIL



Arthur ARROUEZ

Premier baptême civil célébré à Colombier!
Le 24 Août 2012



Photos anciennes
du village



DÉCÈS

Maurice MARSOT

décédé le 6 mars 2012 à COLOMBIER,
domicilié « Le Bourg ».

Serge FAYOLLE

décédé le 20 avril 2012 à ANNONAY,
domicilié « Le Mas de Cheval ».

Cécile GACHE née TARDY,

décédée le 29 juin 2012 à PELUSSIN,
domiciliée « Le Murat ».

Michel GUILLERMARD

décédé le 29 août 2012 à COLOMBIER,
domicilié « Le Flat ».

Auxquels il convient d'ajouter le décès de
Mr André LACHAL, le 1er mars 2012
à AIX EN PROVENCE, domicilié à LA TOUR
D'AIGUES (Vaucluse), possédant une résidence
au Bourg de COLOMBIER.

BUDGET GENERAL –

Principales dépenses de fonctionnement

Entretien voirie :	25 842,62 €
Primes d'assurances :	3 656,42 €
Maintenance :	3 714,64 €
Energie-Electricité :	2 686,92 €
Salaire brut personnel titulaire :	27 676,69 €
Indemnités brutes élus :	11 970,00 €
Cotisations Services Incendie :	6 986,00 €
Intérêts des emprunts :	8 847,31 €
O.G.E.C. Ecole COLOMBIER :	17 796,00 €
A.P.E.L. Ecole COLOMBIER :	871,00 €

Subventions aux Associations :

A.D.M.R. St Julien-Molin-Molette :	150,00 €
Ecole musique de Bourg-Argental :	534,08 €
Amicale de Pétanque, CUMA,	
Club Loisirs-Amitiés, Société de Chasse,	
Sporting Club Piraillon :	77,00 € chacune
Souvenir Français :	15,00 €

Principales recettes de fonctionnement :

Coupe de bois :	4 241,25 €
Contributions directes :	40 138,00 €
Dotation globale de fonctionnement :	49 011,00 €
Dotation Solidarité Rurale :	15 277,00 €
Dotation Elu Local :	2 734,00 €
Taxe addit.aux droits mutation : (2011 et 2012)	34 627,33 €
Subvention Conseil Général Loire déneigement :	610,00 €
Loyer presbytère :	15 567,46 €
Loyer salle des fêtes :	3 625,00 €
Loyer garages :	868,64 €

Investissement – Principales dépenses T.T.C. :

Capital des emprunts :	21 088,12 €
Carte communale :	932,55 €
Renouvellement lampes éclairage public :	5 557,65 €
Achat terrain « Les Varannes » (réservoir d'eau) :	2 372,40 €
Achat autolaveuse :	2 844,09 €
Création d'une fosse commune :	900,00 €
Piste forestière « La Sarazinière » :	46 657,02 €
Elargissement chemin « Mizérieux » :	7 608,95 €

Investissement – Principales recettes :

Remboursement F.C.T.V.A. :	3 045,01 €
Emprunt piste forestière	
La Sarazinière :	35 000,00 €
Emprunt T.V.A. voirie 2011 :	15 000,00 €
Subvention Conseil Général Loire voirie 2011 :	39 934,00 €
Subvention Conseil Général Loire marquage sol :	1 183,00 €
Subvention Conseil Général Loire-amende police	
Elargissement chemin « Mizérieux » :	3 366,00 €
Subvention Etat-Europe piste forestière: « La Sarazinière » :	16 087,68 €

BUDGET 2012 –

Eau et Assainissement

Exploitation – Principales dépenses :

Entretien et réparation des réseaux :	
1 575,89 €	
Analyses d'eau :	
569,43 €	
Aide technique MAGE et SATEP :	
300,00 €	
Intérêts des emprunts :	
3 238,53 €	
Redevance Prél.eau Agence Eau :	
659,23 €	
Reversement redevances pollution et modernisation réseau :	2 160,22 €

Exploitation – Principales recettes :

Vente d'eau :	16 839,57 €
Redevance assainissement :	5 467,27 €
Partic.Raccord.réseau assain.collectif :	3 038,98 €

Investissement – Principales dépenses :

Capital des emprunts :	4 835,19 €
Création By-pass Vernolon :	1 527,33 €
Annonces légales appel d'offres travaux	
Réhabilitation réseau assainissement collectif :	736,88 €

Investissement – Principales recettes :

Remboursement F.C.T.V.A. :	856,47 €
----------------------------	----------

SALLE DES FÊTES

Nous avons continué les travaux commencés par les nombreux bénévoles qui ont contribué à l'amélioration de la salle au cours des années : boiseries autour des fenêtres de la buvette, peinture des menuiseries, **achat d'une auto-brosse...** Tout ceci en attendant les travaux de mise aux normes que nous souhaitons effectuer. Le conseil municipal a opté pour la **construction de 3 appartements** (deux F2 et un F3) dans la partie de l'école que nous avons rachetée.

DES VOILETS, ENCORE DES VOILETS...

Ce fut l'année du volet pour l'employé communal: après les 24 volets en bois des appartements aménagés dans l'ancien presbytère (ainsi que 3 portes), il fallu lasurer les portes des garages et des toilettes publiques. Les volets de la salle des fêtes y sont également passés... Avant que l'on ne s'attaque aux 18 volets remplacés des appartements de la mairie, pour finir par les volets de la mairie elle-même (dont certains devront tout de même attendre 2013 pour leur cure de jouvence).

L'entretien des locaux communaux prend de plus en plus de temps (fabrication d'une nouvelle étagère pour la bibliothèque, pose d'une rampe dans un appartement, coulage d'un seuil surélevé dans un autre...), si bien qu'**il a été décidé de rajouter quelques heures à l'employé communal, qui passe donc à 24 heures de service hebdomadaire.**

Il a été aussi beaucoup question de murs de soutènement. Si notre cantonnier a rebâti en pierres sèches celui qui s'était écroulé sous le petit chemin qui débouche entre la croix de mission et l'ancien restaurant "Péché du Pilat", nous avons préféré un mur en pierres de pays maçonnées pour soutenir la nouvelle piste de la Sarrazinière (au niveau de la

maison Petit, au Plâtre). Il a été fait de même pour le Sauzet au niveau de l'étranglement, où la chaussée a été élargie en empiétant au dessus du lavoir.

En revanche, nous avons confié à une entreprise la construction du mur de Mizérieux qui a permis d'élargir la chaussée afin de faciliter le passage du chasse-neige et des véhicules de secours.

VOIES ET CHEMINS

Une campagne de « **Point à Temps** » a été effectuée cet été, afin de prolonger la durée de vie des routes communales.



procédé Point à Temps

Ce procédé permet à moindres frais de colmater les fissures qui se forment dans les revêtements, et qui annoncent le début de dégradation de la chaussée.

Dans la mesure du possible, nous renouvelerons cette opération si elle s'avère nécessaire.

Pour ce qui est du goudronnage, priorité a été donnée pour 2013 au chemin des Valottes et au hameau du Mas de Cheval.

La piste de la Sarrazinière (qui part du cimetière et qui monte en direction de Goutagout) est opérationnelle. Une nouvelle percée est prévue sous le village en direction de Goarnet (voir sur le plan, page ci-contre), ainsi que l'amélioration de l'accès à la route D34 de la piste forestière du Lacat.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les nouvelles ampoules installées cette année nous permettront d'économiser près de la moitié de notre consommation annuelle d'électricité. Notre consommation en électricité passe de 14000 kWh à 7500 kWh, ce qui représente environ 600 Euros d'économie par an.



MIZÉRIEUX AVANT



MIZÉRIEUX APRÈS

DÉBROUSSAILLEMENT

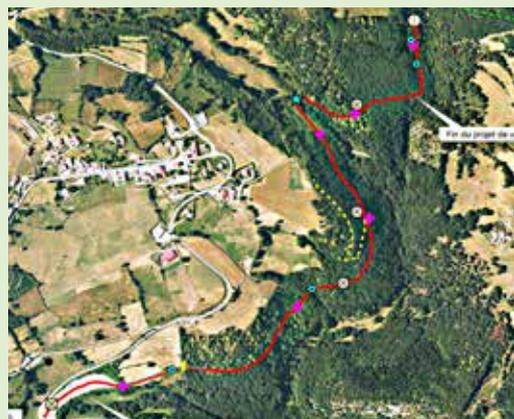
Un courrier a été adressé cette année pour informer les habitants des règlements en matière de débroussaillage (voir aussi l'article du bulletin communal 2012 p7). Les travaux ont commencé ça et là. La commune tient à préciser qu'elle veillera au respect de la réglementation.



Projet de piste forestière du goarnet

Création d'une fosse commune au cimetière

Élargissement de la route au Sauzet



Elements du projet

- ⚡ ligne France Telecom enterrée
- ⊙ passage busé
- ⊠ place dépôt
- ⊙ place dépôt et retournement
- ⊕ raccord pistes
- ★ radier
- Fosses
- Projet_rf_goarnet_v20120723
- ⚡ Projet_RF
- ⊕ Projet_piste_mas_cheval
- ⊕ Projet_piste_menhir du flat

DÉNEIGEMENT

Les importantes chutes de neige que nous avons connues en cette fin d'année 2012 sont pour nous l'occasion d'apporter quelques précisions sur ce service.

Jusqu'à présent, le Conseil Général de la Loire nous subventionnait le déneigement à hauteur de 80% (70% lorsque la dépense était particulièrement importante). En 2010, le CG 42 (qui, rappelons-le, est l'un des rares départements français à subventionner les communes pour le déneigement) attribuait une subvention de 450 000€ aux communes de montagne. En 2011, cette enveloppe est passée à 370 000€ et en 2012 à 150 000€. Ainsi, la subvention allouée à Colombier cette année n'a été que de 4,39% de notre dépense. Les Maires du canton avaient bien sûr alerté Mr Bonne sur les difficultés que cela allait poser pour

les petites communes de montagne. Aussi, lors de la session budgétaire de décembre 2012, le Conseil Général a finalement voté une aide exceptionnelle de 100 000€, pour les plus petites communes dont l'altitude moyenne est supérieure à 650 m. Cette aide sera versée par le biais des enveloppes cantonales. Colombier devrait logiquement en bénéficier, mais il est évident qu'à l'avenir notre taux de subventions baissera de façon significative.

C'est un poste budgétaire qui peut énormément varier d'une année sur l'autre et que nous pouvons difficilement prévoir. Pour mémoire, vous trouverez ci-dessous les coûts que le déneigement a représenté ces dernières années, chiffres auxquels il convient d'ajouter l'achat de la pouzzolane. A titre de comparaison, le budget de fonctionnement de la commune est d'environ 247 000€. - suite p 8

Commune de Colombier	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Du 29 nov au 13 déc 2012
Dépenses TTC	8 223,95 €	16 659,82€	17 487,37€	8 384,26 €	13 889,64€	8 390,00 € soit 126h
Subvention du CG	6 587,00 €	13 328,00€	12 241,00€	6 707,00 €	610,00 €	?
Reste à charge commune	1 636,95 €	3 431,82 €	5 246,37 €	1 677,26 €	13 279,64€	?

DÉNEIGEMENT (SUITE)

Depuis 2005 (année particulièrement enneigée), afin d'améliorer le service, l'ancienne municipalité avait fait le choix de le confier à 2 entrepreneurs : Messieurs Daniel Jamet, de Graix, et Christian Bourgeois, de Véranne.

Plus récemment, nous avons investi dans la création de 2 dépôts de pouzzolane, pour améliorer encore les choses. Évidemment nous sommes conscients que tout n'est pas parfait, mais sans parler forcément de réglementation, c'est d'abord le bon sens et le civisme qui doivent primer, car c'est un service qui **est, et qui doit être l'affaire de tous.**

La commune de Colombier est en zone de montagne, aussi un minimum d'équipement s'impose: pneus thermo-gomme et pelle.

Même si le déblaiement est de la responsabilité de la mairie, il revient à chaque habitant de déneiger son pas de porte ou bout de trottoir.

Nous constatons chaque année, en particulier sur les places du bourg, des véhicules immobilisés durant plusieurs jours, voire semaines. Or, au delà d'un délai de 7 jours, le stationnement ininterrompu est considéré comme abusif et cela pose problème pour le nettoyage des places publiques. Enfin, lorsque vous avez des réclamations, adressez-vous aux élus délégués au déneigement: Messieurs Jean-paul Vallot, Cyril Duclos, Jean-Luc Rouchouze et André Gache.

Vous ne devez en aucun cas interpellier les agents déneigeurs durant leur service. C'est une mission qui est difficile à assumer.

Par exemple, Mr Bourgeois a débuté sa journée le jeudi 29 novembre à 3h30 pour terminer vendredi 30 novembre à 1h30...

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE TAILLARD

Le projet de parc se poursuit: après l'approbation par le préfet de la création d'une Zone de Développement Éolien, la communauté de communes a choisi l'entreprise Aéro watt, installée à Saran(45), pour développer le parc. Une société par actions simplifiée (SAS) sera créée pour construire et exploiter le projet. Elle sera détenue à 50% par les collectivités et les citoyens, et à 50% par Aéro watt. L'entrée dans la société de projet sera ouverte à tous les habitants de la communauté de communes. Des études de site vont être menées, et dès 2015, les travaux pourraient commencer.

LA MAISON LOIRE AUTONOMIE

La maison Loire Autonomie vous accompagne dans toutes vos démarches... Un interlocuteur unique:



« Je suis épuisée par la dépendance de mon conjoint. Comment puis-je être aidée ? »

« Où en est ma demande d'Allocation aux adultes handicapés ? »

« Quelles sont les solutions d'accueil temporaire pour une personne handicapée ou pour un parent âgé ? »

« Quelles démarches accomplir pour obtenir l'Allocation personnalisée d'autonomie ou la Prestation de compensation du handicap ? »

Toutes ces questions, la Maison Loire Autonomie y répond au:



L'équipe des Conseillers Accueil Autonomie est à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

UNE RÉPONSE À LA PERTE D'AUTONOMIE

Pour rendre son action plus visible, et mieux accompagner les personnes fragilisées par le grand âge ou par une situation de handicap, le Conseil général de la Loire a réuni tous ses services liés aux personnes âgées et aux personnes handicapées (MDPH, service Handicap et dépendance, CLIC) en une seule entité: la Maison Loire Autonomie. Celle-ci s'adresse donc aux personnes âgées, aux enfants handicapés, aux adultes handicapés, à l'entourage des personnes fragilisées, aux professionnels : médecins, infirmiers, services sociaux, de tutelle, etc...

Ses missions : l'accueil; l'information et le conseil; l'évaluation médico-sociale; l'aide à la formulation du projet de vie; l'accompagnement de sa réalisation (maintien à domicile, accueil en établissement, orientation professionnelle des personnes handicapées, scolarisation d'un enfant handicapé, etc...); la mise en oeuvre des prestations et des aides financières (Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation Adultes Handicapés (AAH), Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), etc...); l'accompagnement et la médiation.

Téléphone:
04 77 39 91 91

Permanences: Bourg-Argental, 1 place du 11 novembre, les 2ème et 4ème mardis après-midi du mois

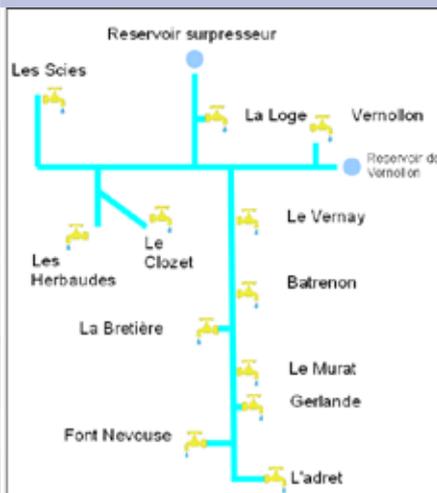
SYNDICAT DES TROIS RIVIÈRES

Les travaux commencés l'an dernier le long du Rigueboeuf afin d'en stabiliser les berges ont continué cette année. La même technique végétale a été utilisée par l'équipe « Rivières » du Syndicat des Trois Rivières. La commune a fourni la location d'un tractopelle, et 20 tonnes de terre végétale afin de pouvoir réensemencer la berge. La route, menacée d'être emportée par la rivière, a été ainsi sécurisée de manière durable et écologique.



Réfection des berges de Rigueboeuf

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



Nos projets d'extension du réseau d'eau, freinés pour des raisons budgétaires, continuent de préoccuper nos élus.

De nouvelles voies sont étudiées. Parmi elles, une collaboration avec Bourg-Argental, qui manque de ressources en eau, pourrait être envisagée.

Cela permettrait de réduire les coûts des chantiers.

EAU POTABLE

Afin de faciliter le nettoyage du réservoir de Vernolon, nous avons fait installer par la SAUR un "By-pass" et une vanne, qui permettent de vider le réservoir tout en continuant à alimenter le réseau. Pour les mêmes raisons, nous allons faire remplacer un réducteur de pression défaillant au réservoir de Varannes.

Une prise d'eau destinée à la protection incendie va être rajoutée au niveau du réservoir de Vernolon.



Réservoir de Vernolon

SIANC



La commune de Colombier a délégué sa compétence en assainissement non-collectif au Sianc du Pilat, comme 35 autres villes de la région. Beaucoup de foyers ont fait les réhabilitations nécessaires. On peut les féliciter. Après le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien, un technicien de service vérifie la conception de l'installation. Un avis sera rendu pour chaque habitation.

Avec un avis favorable et seulement quelques réserves le propriétaire aura 8 ans pour réhabiliter. Par contre si l'avis est défavorable il n'aura que 4 ans pour se mettre en conformité. Des aides financières peuvent être allouées si la maison date d'avant 1996. (Voir avec les services concernés.) **Nous vous rappelons que les travaux doivent être réalisés obligatoirement avec l'accord préalable du Sianc du Pilat.** Ces mises aux normes sont des investissements financiers importants pour les ménages, mais indispensables pour préserver la qualité de nos rivières.

POUR VOS CONSTRUCTIONS, BÉNÉFICIEZ DES CONSEILS EN ARCHITECTURE ET EN ÉNERGIE

En plus des conseils architecturaux du Parc pour votre construction ou réhabilitation de bâtiment, vous pouvez désormais bénéficier de conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Dans la Loire, les permanences partagées des architectes du Parc et d'Héliose, espace info-énergie de la Loire, ont lieu: **les troisièmes mercredis du mois de 14 heures à 16 heures à la Maison du Parc à Pélussin; les troisièmes mardis du mois de 14 heures à 16 heures à la Mairie de Saint-Genest-Malifaux.** Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du Parc pour les conseils architecture : **04 74 87 52 01** et auprès d'Héliose pour les conseils énergie: **04 77 31 61 16**

A noter: les permanences à Bourg-Argental, uniquement sur les aspects architecturaux, sont maintenues les troisièmes mercredis du mois.

PRAIRIES FLEURIES, NOTRE RICHESSE

Depuis quelques années, les prairies fleuries du Pilat sont à l'honneur, chaque printemps, lors du concours "Prairies fleuries". Celui-ci s'adresse aux agriculteurs qui par leurs pratiques respectent et favorisent la biodiversité de leurs parcelles. Accueillantes pour les abeilles, la diversité des espèces animales et végétales qui y vivent, ces prairies représentent aussi des atouts pour les agriculteurs qui savent en tirer un meilleur parti.

A l'équilibre entre protection de la biodiversité et intérêt économique, la bonne santé des prairies permanentes du Pilat est une richesse indéniable.. Le travail quotidien des agriculteurs qui les exploitent mérite d'être mieux connu. C'est le rôle de ce concours organisé avec les autres Parcs de France au niveau national.

Parmi les exploitations candidates en 2012, le jury a retenu la parcelle du GAEC de la Vallée de l'Onzion au lieu-dit Trémolet à Saint Chamond, pour son meilleur équilibre agri-écologique.

LES CARTES CADEAUX DU PILAT



LE CADEAU ORIGINAL

100% LOCAL!

UN GUIDE DE LA FLORE DES PRAIRIES DU PILAT A ÉTÉ ÉDITÉ POUR LES AGRICULTEURS

Pour tous, le Parc a réalisé un dossier documentaire synthétique disponible à la Maison du Parc, il présente la forte valeur patrimoniale de ces milieux naturels.

OPÉRATION "PILAT PROPRE"



Cette année encore, de courageux bénévoles ont donné de leur temps et de leur énergie pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature, sur le terrain de la commune.

Bravo et merci aux participants, dont l'aide est indispensable, et qui ont eu à coeur de préserver la faune, la flore et la beauté du Parc du Pilat!

LE PRINTEMPS DES BISTROTS À COLOMBIER EN 2013 .

Organisé par le Parc, il s'agit d'un temps de rencontre et d'échange autour d'un apéritif animé sur un thème d'actualité, d'un repas du terroir et d'un spectacle programmé par « L'Oreille est Hardie ».



Prêtes à offrir dans leur pochette cadeau, vous offrez à vos amis, vos enfants, vos parents l'occasion de se faire plaisir dans le Pilat.

Déclinées en 7 thèmes, «Sports et sensations»

«Auberges», «Maisons d'hôtes», «Bien-être», «Saveurs», «Belle échappée» et «Gastronomie».

De 30 € à 160 €. A utiliser sous forme de bon d'achat jusqu'à juin 2014 dans les établissements partenaires, sélectionnés par la Maison du Tourisme du Pilat

En vente à l'Office du Tourisme et à la Maison de la Presse à Bourg Argental et sur le site www.pilat-tourisme.fr

COLOMBIER S'ENGAGE DANS UNE CHARTE NATURA 2000

Limiter les apports de produits phytosanitaires, respecter le code des bonnes pratiques sylvicoles, ne pas effectuer de coupes rases... La commune de Colombier et l'Office national des forêts, gestionnaire des parcelles, se sont engagés à mettre en œuvre un ensemble de bonnes pratiques, favorables à la préservation des habitats d'intérêt communautaire forestiers. **Ils ont signé, le 18 juillet 2012, une charte Natura 2000** pour 32 ha de parcelles communales, situées sur le site des "Crêts du Pilat", près de Saint Sabin. Grâce à cet engagement, la commune de Colombier sera exonérée, sur ces parcelles, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



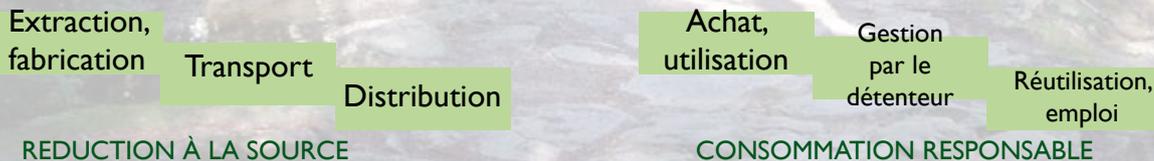
PRÉVENTION DES DÉCHETS ET OPÉRATION "FOYERS-TÉMOINS"

Le SICTOM Velay Pilat s'est engagé dans un programme qui suppose de réduire de 7% en 5 ans (soit environ 700 Tonnes) les tonnages d'ordures ménagères et de tri sur son territoire.

La prévention, c'est l'évitement du déchet, et elle concerne l'achat, l'utilisation et la réutilisation du produit.

Voici quelques exemples de gestes de prévention: boire l'eau du robinet, composter, utiliser des lingettes lavables, mettre un stop pub sur sa boîte aux lettres, limiter les emballages, etc...

Dans le cadre du lancement du programme, le SICTOM organise une opération "foyers-témoins" de février à avril 2013. Le premier mois, les foyers pèsent leur poubelle sans changer leurs habitudes; les deuxième et troisième mois, ils mettent en application les gestes de prévention qu'ils auront choisi et on évalue l'impact sur poids total. Le SICTOM fournira le matériel nécessaire à la mise en place de certains gestes, et assurera le suivi et l'accompagnement tout au long de l'expérience.



REDUCTION À LA SOURCE

CONSOMMATION RESPONSABLE

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Collecte

Recyclage

Autres modes de traitement

GESTION DES DÉCHETS

Si cette opération vous intéresse, contactez le SICTOM afin de soumettre votre candidature au 04.77.35.69.64 ou 06.34.26.51.26 ou sictom.vp@orange.fr

CUMA

La CUMA de Colombier/Graix fonctionne toujours, et met à disposition de ses adhérents (au nombre de 29) plusieurs matériels qui se renouvellent et se modernisent. Avec pas moins de 17 outils, du travail du sol au transport de fourrage et maintenant au transport alimentaire, les adhérents de la CUMA continuent d'investir à plusieurs.

Les derniers appareils achetés en 2012 sont : une pince pour balles enrubannées et une voiture (berlingo) frigorifique. Les membres du bureau vont s'efforcer de reprendre un rythme régulier sur les rencontres avec les adhérents, à savoir : envoi des fiches de travail en fin d'année ; réunion pour fixer les coûts d'utilisation puis facturation en début d'année ; et assemblée générale avant que tout le monde ne reparte dans les travaux extérieurs.

La CUMA affiche une comptabilité saine, avec des coûts d'utilisation raisonnables.

RESPECTONS LE MATÉRIEL ET SES RESPONSABLES POUR QUE CETTE SOCIÉTÉ PUISSE PERDURER!



Club Loisirs Amitiés COLOMBIER-GRAIX
Président : Maurice DEGRAIX
LD Eymard, 42220, COLOMBIER
Tel : 04-77-51-54-65

Après 15 ans d'existence, le club Loisirs Amitiés Colombier-Graix poursuit son chemin, et, via les pages du bulletin communal, est heureux de rendre compte des activités marquantes de cette année 2012. L'assemblée générale, qui a eu lieu le 23 janvier avec la participation des Maires Jean-Paul Vallot et Guillaume Sabot et le tirage des rois, est un moment fort de la vie du club et montre sa bonne gestion..



Les participants au repas à l'auberge du Vernat

La rencontre avec les enfants de l'école à l'occasion du carnaval est un moment important pour les adhérents. Ces échanges intergénérationnels sont bénéfiques à tous. Les concours de belote de mars et octobre ont connu une bonne participation, bien qu'un peu plus faible pour celui d'octobre.

Le 29 mai, la sortie de la journée (regroupant 41 personnes) a permis de découvrir l'atelier du souffleur de verre et la Provence miniature à St Galmier; et après un excellent repas à l'auberge de la Sauzée, les participants ont visité le musée de la soierie et du tissage, à Bussière.

Le fait marquant pour cette année est l'organisation - en commun avec le club de Thélis la Combe - de la Fête de l'amitié de la Fédération Départementale, qui s'est déroulée à Bourg Argental. Cette manifestation a regroupé environ 170 personnes des divers clubs Aînés Ruraux du département, dont 36 adhérents du Club de Colombier-Graix.

Le 25 juin, les membres du club se retrouvaient à l'auberge de la Barbanche pour une après-midi campagnarde, suivie d'un casse-croûte. A l'initiative de la Fédération Nationale des Aînés Ruraux, les clubs de Thélis et Colombier/Graix organisaient, le 15 septembre, une marche au départ de St Julien, intitulée « Ensemble sur les chemins de Compostelle, au profit de *Solidarité Madagascar* ». Cette marche n'obtint pas le succès escompté : seulement une centaine de marcheurs ont emprunté les trois circuits. Mais malgré cela, et avec l'aide des sponsors, il a été remis un chèque de 600 Euros à *Solidarité Madagascar*.

Dans le cadre de la prévention routière, deux réunions d'information ont eu lieu : l'une à Colombier ayant pour thème la remise à niveau au code de la route, et la deuxième à Thélis ayant pour objet de rappeler comment remplir un constat amiable, et d'informer les participants sur la dépendance..

Lors de la semaine bleue, le récital Annie Cordy au Zénith à Saint Etienne, offert par le Conseil Général, a connu une bonne participation avec les clubs de St Julien et Thélis.

Deux triplètes du club, sélectionnées lors de la fête de l'amitié, ont participé au concours national de pétanque organisé par la Fédération Nationale, à Ramatuelle. Nos joueurs sont revenus enchantés de leur séjour, et heureux d'avoir affronté des poids lourds de la pétanque.

Le repas annuel à l'auberge du Vernat a regroupé 72 personnes, ravies de cette journée. La journée festive à Voguë qui s'est déroulée début décembre a été très appréciée et chacun est revenu content de cet événement.

Pour 2013, une activité "Art et Dessin" va être mise en place entre les adhérents du club qui le souhaiterons et les enfants de l'école « Source du Pilat ».

En cette fin d'année nous avons une pensée particulière pour nos adhérents malades et âgés qui sont en maison de retraite. Nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à rejoindre notre association, car lors de nos rencontres il règne une ambiance amicale qui permet de combler un moment de solitude.



Le spectacle du ventriloque lors de la journée dinde

Pour la modique somme de 20 Euros par an d'adhésion au club vous pouvez participer aux rencontres tous les 15 jours, avec jeux et goûters, bénéficier de ristournes chez certains commerçants et de 5% sur vos assurances auprès de Groupama, ainsi que d'une participation partielle du club aux repas et sorties organisés par celui-ci.

Le conseil d'administration souhaite de

bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous

ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE certifiée AFNOR NF X 50-056 Services aux personnes
Label Qualité de Services du Conseil Général

Deux associations interviennent sur la commune :

L'association de St Julien Molin Molette,
auprès des personnes âgées et handicapées.

Les 8 « Aides à domicile » accompagnent ces personnes pour faire les courses, entretenir le logement et le linge, préparer et prendre les repas, assurer une présence et un soutien moral. Outre l'aide aux personnes, nous assurons un service de téléassistance « Filien », qui relie les bénéficiaires 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à des hôtesse à l'écoute, capables de mettre en œuvre les secours : famille, voisins, médecin... Un service « petit bricolage » vient en aide en cas de petit problème dans la maison.

L'association de Saint-Julien fonctionne grâce à une quinzaine de bénévoles, qui se réunissent une fois par mois pour en assurer la bonne gestion. Ils ont pour mission d'établir le contact avec les personnes aidées, de monter les dossiers, d'organiser le travail des salariés, de rester vigilants et réactifs quant à l'évolution des situations.

Bénévoles et salariés assurent une action complémentaire auprès des personnes.

Tous les membres des associations, bénévoles et salariés, sont tenus à une discrétion absolue.

L'association A.D.M.R. de Saint-Julien s'inscrit dans la vie de la commune en participant à diverses animations : vente des brioches de l'ADAPEI, marche intergénérationnelle avec les enfants de l'école lors de la « semaine bleue » fin octobre, organisation d'un repas dansant (tous les 2 ans).

Chaque printemps un goûter réunit Aides à domicile, personnes aidées et bénévoles le temps d'un après-midi de chansons et de gaieté. Une fois par trimestre, un repas, servi dans la salle du Club et préparé par le personnel de cuisine du Centre Médicalisé du Pilat, favorise la rencontre entre personnes aidées, le tout orchestré par les bénévoles chargés de l'animation.

Nous accueillons toujours avec plaisir les nouveaux venus qui apportent leurs compétences, nous permettant de répondre toujours mieux aux besoins des personnes qui nous font confiance.



Repas dansant : Le mot d'accueil de la présidente entourée des bénévoles et des salariés.

Pour en savoir plus sur nos services ou nous rejoindre en tant que bénévoles :

Maison des Services A.D.M.R.- Mairie - St Julien Molin Molette

Tél : 04.77.51.57.01

Permanences : Mardi 9h-12h; Jeudi 16h-17h30

Notre site internet : <http://www.admr.org>

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

La société compte 35 adhérents pour la saison 2012-2013. Toutes les activités organisées durant l'année 2012 ont eu un vif succès. Le concours de belote a vu 96 doublettes s'affronter le 25 mars 2012. Celui de l'année 2013 aura lieu le 24 mars.

Le banquet le 31 mars 2012, où 72 adultes et 8 enfants ont dégusté le sanglier à la broche préparé par notre président. Tous les habitants et les propriétaires fonciers de la commune sont conviés le samedi 6

avril à midi à la salle des fêtes pour partager la bête noire à la broche. Inscription auprès du président Georges Berne.

Le tir aux pigeons, organisé sur deux journées le dernier

week-end d'août, avec la soupe aux choux le dimanche matin a été très apprécié par les participants et les organisateurs.

L'assemblée générale le 5 août 2012, 29 membres étaient présents pour approuver le compte-rendu moral et financier de la société, qui fait apparaître une gestion équilibrée.

Cette saison 2012 s'est bien déroulée pour le moment, le gros gibier est abondant, un peu moins pour le lièvre.

Les dégâts de sangliers sur les prairies et les cultures sont moins importants cette année, ce qui est appréciable pour les agriculteurs ainsi que pour les chasseurs qui s'investissent pour remettre en état les parcelles dévastées.

Lièvres: 13 animaux prélevés pour un quota de 19

Faisans: 120 pièces lâchées

Chevreuils: 40 bêtes prélevées à la mi-décembre, malgré la trêve due aux fortes chutes de neige

Renards: 28 carnivores ont été détruits

Quelques miradors ont été installés pour renforcer la sécurité.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÉSENTE À TOUTE LA
POPULATION SES MEILLEURES
VOEUX POUR L'ANNÉE 2013

COMPOSITION DU BUREAU:

Président: Georges Berne	Trésorier adjoint: Joël Berne
Vice-Président: Mickaël Lisanti	Membres: Michel Cellard, Serge Martel,
Secrétaire: Joseph Matrat	Jean-Claude Ribeyron, Louis Savin
Secrétaire adjoint: Jean-Paul Vallot	Agriculteurs non-chasseurs: Richard Martin,
Trésorier: Marc Clavel	Jean-Luc Rouchouze

AMICALE DE PÉTANQUE DE COLOMBIER

Manifestations dans l'année 2012 :

Dimanche 11 Mars: Assemblée générale

Dimanche 8 Avril: Concours de belote, 70 doublettes

Vendredi 6 Avril: Ouverture de la saison « vendredi pétanque »

Samedi 5 Mai: Challenge inter-sociétaire. Annulé pour cause de mauvais temps.

Samedi 9 Juin: 1ère rencontre inter-société " Le Cercle de Saint Julien / Amicale Pétanque de Colombier / Amicale Pétanque de Bourg-Argental" Victoire de Bourg devant Colombier et Saint Julien. Le cercle Jeanne d Arc, qui accueillait cette année les trois sociétés, a remis le nouveau trophée aux vainqueurs.

Le concours se déroulera à Bourg-Argental l'année prochaine.

Samedi 23 Juin: 1er concours de pétanque en triplettes semi-nocturne (20 triplettes).

28 Juillet: Voyage à Avignon.

Lundi 15 Août: Concours de pétanque (74 doublettes).

Très gros succès encore, avec plus de 20 doublettes refusées, par manque de place. 1ère place locale: avec Fabien et Alex, un adhérent de Bouliou.

Dimanche 2 Décembre: Matinée boudin.

Concours en doublettes qui s'est déroulé durant toute la saison: Victoire d'Axel et Nicolas.

2ème place: Michel et Roland

COMPOSITION DU BUREAU :

16 membres actifs pour un total de 136 adhérents	Membres actifs :
Président : Michel Cellard	Serge Martel - Joël Degraix -
Vice-président : Sylvain Geourjon	Stephane Chomat
Secrétaire : Philippe Oriol	Michel Oriol - Georges Berne -
adjoint : René Oriol	Nicolas Martel - Raphael Courbon
Trésorier : Bernard Oriol	Joseph Matra - Axel Martin et Emilien
adjoint : Michel Chavas	Degraix.
	Auguste Combe - Jacques Gouachon
	et Georges Oriol: démissionnaires.



L'Amicale Pétanque remercie l'auberge de la croix de Saint Sabin pour avoir offert des chemises et des polos et pour l'accueil lors de la soirée de réception. Un grand merci à tous les participants des manifestations! Un grand merci également à la municipalité.

Et tous les vendredis pétanque avec un repas à chaque fin de mois!

AMICALEMENT VÔTRE ... POUR 2013!

LES ACTIVITÉS MISES EN PLACE EN PARTENARIAT AVEC L'ESPACE DÉÔME
et dans le cadre du contrat enfance/jeunesse pour les enfants et les adolescents

Tu es au
collège ou
au lycée?

Le secteur jeunes te propose de participer à des projets vraiment intéressants : cinéma, sorties, spectacles, concerts, graffs, reportage photo...



POUR LES ENFANTS

Depuis une dizaine d'années, des animations sont organisées sur la commune pour les enfants de 4 à 11 ans. Un atelier Arts Plastiques se déroule actuellement sur 8 séances (une rencontre mensuelle le mercredi de 10h à 11h30 dans la cantine de l'école) d'octobre 2012 à mai 2013. L'atelier est animé par **Annick Juliau** et se terminera par une sortie en juin. Au 1er semestre 2012, un atelier Théâtre de 8 séances s'est clôturé le 1er juin par une représentation. En 2011 l'atelier arts plastiques avait également été organisé, et par le passé des sorties ponctuelles, réparties sur l'année : bowling, patinoire, piscine, ski/luge, spectacle ...

Pour plus d'informations, rendez vous
-sur le blog du secteur jeunes: <http://espacedeome.wordpress.com/accueil/>
-sur la page facebook : secteur jeunes espace déôme

POUR LES PLUS GRANDS

Depuis maintenant 3 ans, rendez vous sportif dans la bonne humeur tous les jeudis de 20h à 21h à la salle des fêtes pour l'activité gymnastique animée par **Simone Sauvignet**. Cette année, il y a 14 inscrits !

ESPACE DÉÔME
ATTENTION! CHANGEMENT D'ADRESSE
EN 2013 DURANT LES TRAVAUX:
27, Bd d'Almandet, 42220, Bourg Argental
HLM 1ère allée RDC
04 77 39 11 48
espacedeome@wanadoo.fr



LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE COLOMBIER

DISCRÈTE, ET EFFICACE SOUTIEN DE L'ÉCOLE

Conséquence de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, les biens de la Congrégation des Filles du Sacré Coeur de Colombier ont été mis aux enchères publiques cette même année. Messieurs Oriol, Girodet et Reynaud se portèrent acquéreurs afin de sauvegarder la destination des lieux. Ainsi furent sauvées l'existence de l'école et la présence des religieuses. En 1911, Monsieur Courbon prit le relais de Monsieur Girodet. Et c'est en 1923 que fut créée la SCI réunissant dans le même but neuf porteurs de parts dont les trois propriétaires indivis.

Les administrateurs et présidents successifs se sont tous dévoués afin de pérenniser l'oeuvre socio-éducative au service de l'école, des religieuses et des habitants de Colombier: gestion des immeubles et des terrains, améliorations et agrandissements de l'école, création de la salle des fêtes, etc. C'est l'occasion de souligner les aides indispensables que furent les contributions bénévoles de parents, la coopération avec l'OGEC, le soutien de la Congrégation des religieuses, sans compter l'intérêt manifesté par les habitants.

Actuellement quatorze porteurs de parts constituent le tour de table de la SCI.

Cette année 2012 fut endeuillée par le décès de notre regretté président, Monsieur André Lachal. Avant d'être emporté par la maladie, celui-ci put finaliser la grande réorganisation demandée par l'évêché, que fut l'apport des bâtiments de l'école à l'AIECL et, par la même occasion, la vente de la salle des fêtes à la municipalité. Ces opérations ont permis d'apporter à l'OGEC une aide de 75000 euros afin de financer les travaux nécessaires, et de faire exécuter la rénovation du caveau des religieuses à hauteur de 3000 euros.

Lors de l'assemblée générale du 5 mai 2012, un nouveau bureau a été constitué avec Messieurs Bruno Gillier président, Bernard Oriol vice-président, Maurice Degraix secrétaire, et Roger Mathevet trésorier.

Désormais, ayant perdu tout lien direct avec l'école, la SCI peut paraître moins concernée par le sort de celle-ci. Seuls restent les bois et les terres agricoles qui continueront à être gérés en "bon père de famille". Cependant, on ne peut ignorer les raisons qui ont conduit à la création de la SCI et guidé toute son action au cours des décennies: la gestion de biens immobiliers au service de l'école privée de Colombier. Le conseil d'administration et son bureau auront à se prononcer sur les actions qu'ils entendent mener à l'avenir pour prolonger cette mission.

ARTICLE DES ENFANTS

L'école de Colombier accueille cette année quinze élèves et en janvier nous serons seize avec l'arrivée de Baptiste. De deux à dix ans tous partagent les moments de récréation avec un toboggan, un bac à sable, des cages de foot et une cabane.

En ce début d'année nous avons élu notre bureau pour la coopérative scolaire: un président et son adjoint (Tanguy et Alizée), un trésorier et son adjoint (Chloé et Clémentine), un secrétaire et son adjoint (Mélusine et Céline), un délégué et son adjoint (Clarisse et Louan). Tous les enfants se sont mobilisés pour faire un marché de Noël dans notre classe.

C'était super, beaucoup de gens sont venus nous rendre visite, nous avons créé avec plaisir de jolis objets en lien avec Noël et notre programme scolaire. En octobre nous avons proposé autour de nous des calendriers Champagnat. Nos actions nous permettront d'aller au cinéma, d'acheter du matériel pour la cour et de participer financièrement à notre

voyage de fin d'année à l'Alpe d'Huez. En effet cette année nous partirons dans un chalet dans les Alpes pour une immersion en anglais.

Nous avons préparé des jeux pour vous, alors amusez-vous bien !

Article écrit par

Chloé, Florent, Tanguy et Céline



JEUX

JEUX

JEUX

CHARADE de Clarisse

Mon premier peut être à main
 Mon second est un peu bête
 Mon troisième n'est pas vrai
 Mon quatrième est là si on ne se brosse pas les cheveux
 Mon tout est un instrument à vent

CHARADE de Mélusine

Mon premier n'a pas de cheveux.
 Mon second est le contraire de sur.
 Mon troisième est le plat préféré des Chinois.
 Mon tout dort la tête en bas

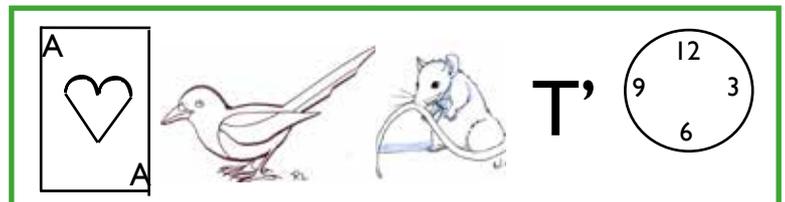
CHARADE de Clémentine

Mon premier est à 60% dans mon corps
 Mon deuxième se fait quand on ramasse les feuilles
 Mon troisième est le plat préféré des Chinois
 Mon tout est un animal

Sudoku de Alizée, Oféline et Louan

	3		9		2		7	
								2
2				8	5			
			4				8	5
7							2	1
1				9		7	3	
				8				
8	7				9			
		9	3	1		6		

Rébus



8	5	9	7	1	3	6	2	4
3	4	1	9	2	5	9	7	8
7	6	2	4	8	9	3	1	5
6	3	7	5	9	2	4	8	1
1	2	4	3	6	8	5	9	7
5	8	6	1	7	4	2	9	3
9	7		5	8	1	7	4	2
6	9		5	8	3	1	7	4
2	1	2	6	4	7	8	5	9
4	7	8	2	5	9	1	3	6

Réponses des jeux : Saxophone (sac, sot, faux, nœud), Chauve-souris (chouve, sous, riz) Otarie (eau, tas, riz)

ACTEURS DE L'ÉDUCATION ET PARENTS D'ÉLÈVES

L'assemblée générale du 20 novembre a été l'occasion pour l'OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) de rappeler **les 3 faits marquants de cette année:**

- L'ouverture d'une structure passerelle en janvier 2012, qui accueille les enfants de 2 à 4 ans dans les locaux de l'ancienne classe de maternelle et qui est encadrée par Mme Bernadette Chaperon. L'accueil se fait tous les matins, avec une extension les après-midi après les vacances de Pâques.
- L'arrivée d'une nouvelle enseignante et directrice: Mme Caroline Courbon, qui s'occupe de la classe unique.
- Enfin, le retour de Mme Nicole Celette, qui s'occupe de la garderie, la cantine (dont les repas sont fournis par le collège du Pilat de Bourg-Argental) et l'entretien des locaux.

Il faut souligner la forte implication de chacune et un excellent travail d'équipe.

Un permis de construire a été déposé pour la réalisation de plusieurs tranches de travaux. Parmi les plus importants citons: l'isolation, la démolition partielle du bâtiment sud ouest et sa transformation en un préau, ainsi que divers aménagements internes.

Ceux-ci ont déjà débuté avec le changement des fenêtres et la mise en place d'une isolation sous toiture sur le bâtiment abritant la structure passerelle. Concernant le chauffage, la commune est actuellement en cours de réflexion pour la mise en place d'une chaufferie bois pour l'ensemble des bâtiments communaux et l'école.

L'APEL (Association des Parents d'Elèves)

Grâce aux différentes manifestations, l'APEL a pu dégager un bénéfice de 1345,35€. L'association a ainsi pu participer à divers projets dont ont bénéficié les enfants :

- Un spectacle de magie en décembre 2011
- 11 séances de cours de natation à Annonay
- Une sortie scolaire au grand aquarium de Lyon



3ème rencontre du collectif « Ecoles en campagne » le 2 juin 2012 à Burdigne (pique-nique, lâcher de ballons, concert avec l'école cantonale, photo aérienne ...)

ET POUR FINIR, VOICI LA CHANSON INTERPRÉTÉE POUR L'OCCASION, Sur l'air de "la Mère Michel"

« Dans notre village l'école n'doit pas finir car c'est un héritage, mais aussi l'avenir On veut que nos enfants s'y sentent bien compris demain, ils seront grands et bien construits.

Refrain:

L'école, 'faut nous la laisser c'est la vie qu'on veut garder pour le village, pour nos enfants c'est important. Dans les classes uniques tout l'monde est impliqué Les petits, pas d'panique les grands vont vous aider ça les rend plus sûrs d'eux et ça leur donne envie de travailler bien mieux pour montrer aux petits. »

L'OGEC ET L'APEL VOUS SOUHAITENT À TOUS UNE EXCELLENTE ANNÉE 2013 ET REMERCIENT ENCORE LE RESTAURANT MARSOT POUR AVOIR ASSURÉ LA RESTAURATION DES ENFANTS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012



Spectacle des enfants pour la fête d'été

Membres du bureau de l'OGEC

Président:
Gache André
Trésorière:
Dumas Patricia
Secrétaire:
Blachon Christiane
Administrateurs:
Vallot Jean-Paul et
Méjean Elisabeth

Membres du bureau de l'APEL

Président:
Martel Serge
Trésorière:
Duclos Virginie
Administrateurs:
Vanel Maryline et
Chapuis Karine



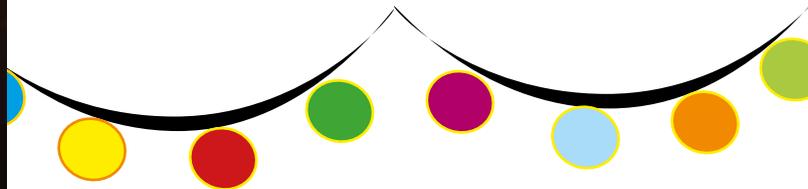
UN TOUR DE DANSE,
LORS DU
MARCHÉ NOCTURNE
DU 17 AOÛT



LE REPAS DE CHASSE



DU 31 MARS



MOULES-FRITES
AU
VIDE-GRENIER
DU 13 MAI

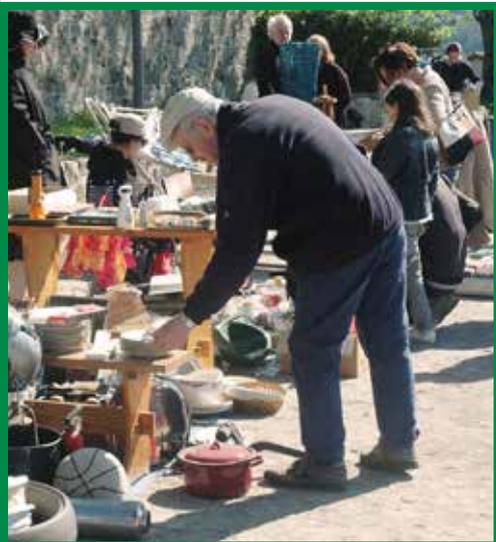




AU VIDE-GRENIER,
À BICYCLETTE...



CLASSES EN 2



UN FLÂNEUR
AU
VIDE-GRENIER



CONCOURS DE
PÉTANQUE
DU 15 AOÛT



VIANDE DE BOEUF EN CAISSETTES

René Lachal
04 77 51 50 25
(heures repas)

BORNE SOPHIE

Masseur-Kiné
04 77 93 20 29

PRO LOISIRS

Vente de campings-cars et
d'automobiles
06 09 77 11 85

SAMBALA ET BAOBAB

Enduro, VTT, grimpe d'arbres...
06 81 62 61 89

INSTANT COIFFURE

04 77 51 55 17

16 Rue Neuve
Saint Julien-Molin-Molette

DELMONICO DOREL

La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00

ACCÈS ÉLÉVATION

Montes-escaliers,
élévateurs de personnes
06 16 64 25 44

THOMAS MOSNIER

Accompagnateur montagne
Raquettes, VTT, orientation
04 77 25 72 88
06 88 96 79 71

ASSISTANTES MATERNELLES

Marie-Noëlle Berne: 04 77 51 52 19
Annie Vallot: 04 77 51 55 69

AUBERGE DE LA CROIX DE SAINT-SABIN

Bar, restauration, hébergement
04 77 51 50 34

ROUCHOUZE JEAN-LUC

Éleveur bovin (veaux de lait)

04 77 51 58 40
04 29 58 40 55

AUBERGE DUVERNOLON

Chambres d'hôtes;
gîte de groupes
04 77 51 50 07

BAR-RESTAURANT MARSOT

Repas de groupes Repas d'affaires
04 77 51 51 90
ouvert du lundi au vendredi

GITE «LE CROQUANT»

Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

FERME DU PRINCE

Charcuterie fermière
04 77 51 52 45

BONNEFOY ANDRÉ

Entreprise de travaux forestiers
06 87 74 80 46

GUILLAUME SCHMITT

Accompagnateur montagne
04 77 51 47 34
www.tracesetcie.com

FERME GIRODET

«LE SAUZET»
Vente caissettes veaux-boeufs
04 77 51 54 38

ATELIER DE CUIR

Réparation et création
vente chevaux poneys
06 18 87 25 44

TAXI RAOUL VSL

Agrée CPAM, toute distances, groupes.
06 23 51 28 16

COLOMBIER CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

HIVER PRINTEMPS ETE 2013

Dimanche 10 février 2013 après midi: Théâtre APEL
Samedi 23 Février 2013: Soirée A.P.E.L. Fougot
Dimanche 3 Mars 2013: Concours de belote Loisirs Amitiés
Dimanche 24 Mars 2013: Concours de belote Chasse
Dimanche 31 Mars 2013: Concours de belote Pétanque
Samedi 6 Avril 2013: Repas Chasseurs et Propriétaires
Vendredi 12 avril 2013: Théâtre APEL

Dimanche 28 Avril 2013: Concours de belote Rhône-Pilat
Dimanche 19 Mai 2013: Vide-Grenier A.P.E.L et O.G.E.C.
Samedi 15 juin: Concours pétanque semi nocturne-Pétanque
Dimanche 7 Juillet 2013: Fête d'été A.P.E.L et O.G.E.C.
Jeudi 15 Août 2013: Concours de pétanque Amicale Pétanque
Samedi 24 et Dimanche 25 Août 2013: Ball-trap Chasse

GRAIX CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 7 Avril 2013: Concours de belote chasse
Mercredi 1er Mai 2013: Marche en faveur de la ligue contre le cancer
Association Graix-Cœur du Pilat